

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 37
Nombre de représentés : 02
Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire n° 2021-027

POINT DE SITUATION
SUR L'OPÉRATION RESORPTION
DE L'HABITAT INSALUBRE
« RIVIERE
DES GALETS VILLAGE »

NOTE D'INFORMATION

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 22 février
2021 et affichée le 23 février 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : **22 MARS 2021**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 mars 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi deux
mars, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au
Complexe Sportif Municipal, après convocation légale
sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème}
adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard
Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe,
M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel
7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-
Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M.
Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain
Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte
Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme
Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra
Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Pamela Trécasse, Mme Aurélie Testan,
Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir,
Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie
Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Catherine Gossard 11^{ème}
adjointe (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M.
Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Zakaria Ali à 17h18,
Mme Pamela Trécasse à 17h23, M. Mihidoiri Ali 8^{ème}
adjoint à 17h58.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

.....
.....

Affaire n° 2021-027

**POINT DE SITUATION SUR L'OPÉRATION RESORPTION DE L'HABITAT
INSALUBRE « RIVIERE DES GALETS VILLAGE »**

NOTE D'INFORMATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération n°2003/019 du 27 février 2003 par laquelle le Conseil municipal a approuvé la convention publique d'aménagement « RHI Rivière des Galets Village »,

Vu la convention publique d'aménagement signée le 11 mars 2003 entre la Ville et la SEDRE et reçue en Préfecture le 28 mars suivant,

Vu la délibération n°2017-018 du 07 mars 2017 par laquelle le Conseil municipal a approuvé le compte rendu annuel à la collectivité arrêté au 31 décembre 2015,

Vu la délibération n°2017-146 du 05 décembre 2017 par laquelle le Conseil municipal a constaté le défaut de présentation, dans les temps impartis, du compte rendu annuel à la collectivité arrêté au 31 décembre 2016,

Vu la délibération n°2018-043 du 03 avril 2018 par laquelle le Conseil municipal a acté la non approbation du CRAC 2016,

Vu la délibération n°2018-186 du 11 décembre 2018 par laquelle le Conseil municipal a acté la non approbation du CRAC 2017,

Vu la délibération n°2019-153 du 17 décembre 2019 par laquelle le Conseil municipal a acté la non approbation du CRAC 2018,

Vu la délibération n°2021-011 du 19 janvier 2021 par laquelle le Conseil municipal a acté la non approbation du CRAC 2019,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux - Environnement » et « Politique culturelle – Sportive – Petite enfance » du 18 février 2021,

Vu la note d'information présentée en séance du 2 mars 2021 relative à l'état d'avancement de l'opération RHI « Rivière des galets Village »,

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 974-219740073-20210302-DL020321_027-DE

DECIDE

Article unique : de prendre acte de l'état d'avancement de l'opération RHI « Rivière des galets Village ».

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU